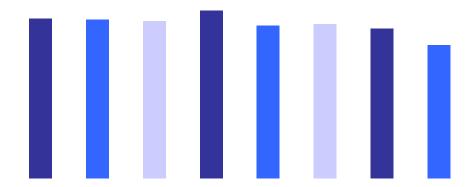


# Sommaire statistique des événements aéronautiques 2011



## **Avant-propos**

Ce document a pour objet de fournir un résumé des statistiques annuelles sur les événements aéronautiques aux personnes qui s'intéressent à la sécurité aérienne au Canada. L'information contenue dans ce sommaire est également publiée sur le site Web du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), à l'adresse <a href="www.bst-tsb.gc.ca">www.bst-tsb.gc.ca</a>.

Ces statistiques sont contenues dans une base de données qui est constamment mise à jour. Par conséquent, elles peuvent évoluer quelque peu avec le temps. En outre, comme de nombreux événements ne font pas l'objet d'enquêtes officielles, les renseignements consignés sur certains événements n'ont pas nécessairement été vérifiés. Par conséquent, il faut utiliser ces statistiques avec prudence. Les statistiques de 2011 présentées ici sont telles qu'elles étaient dans notre base de données le 15 février 2012.

Pour permettre à un plus vaste public de prendre connaissance des données présentées dans le *Sommaire statistique des événements aéronautiques* 2011 et de leur intérêt pour la sécurité, les lecteurs sont encouragés à reproduire ce document en entier ou en partie (avec mention de l'origine).

Le BST est un organisme indépendant régi par une loi du Parlement. Son seul but est de promouvoir la sécurité des transports.

Nous invitons les lecteurs à nous faire parvenir leurs observations sur le présent document à l'adresse suivante :

Bureau de la sécurité des transports du Canada Division des communications Place du Centre 200, promenade du Portage 4º étage Gatineau (Québec) K1A 1K8

Téléphone : (819) 994-3741 Télécopieur : (819) 997-2239

Courrier électronique : communications@bst-tsb.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada 2012 Nº de catalogue TU1-3/2011F

# TABLE DES MATIÈRES

ÉVÉNEMEN	TS AÉRONAUTIQUES SURVENUS EN 2011	2
ACCIDENTS	j	2
	nombre d'accidents et de victimes	
	des accidents par catégorie	
INCIDENTS		7
	incidents	
ANNEXES		
	Tableaux d'événements aéronautiques	8
	Définitions	
TABLEAUX		
Tableau 1	Événements aéronautiques devant être signalés, 2002-2011	8
Tableau 2	Événements liés à un aéronef immatriculé au Canada, 2002-2011	
Tableau 3a	Taux d'accidents liés à un aéronef immatriculé au Canada (par heures	
	de vol, excluant les ultra-légers et les autres types d'aéronef), 2002-2011	10
Tableau 3b	Taux d'accidents d'aéronef au Canada (par mouvements, excluant	
	les ultra-légers et les autres types d'aéronef), 2002-2011	10
Tableau 4	Décès liés à des accidents d'aéronef	11
Tableau 5	Blessés graves liés à des accidents d'aéronef, 2001-2010	
Tableau 6	Accidents liés à des avions et des hélicoptères immatriculés au	
	Canada par type d'opérateur, 2002-2011	13
Tableau 7	Accidents d'aéronef par province / territoire, 2002-2011	
Tableau 8	Accidents liés à un aéronef immatriculé au Canada par	
	province / territoire ( excluant les ultra-légers), 2002-2011	15
Tableau 9	Incidents d'aéronef devant être signalés, 2002-2011	16
Tableau 10	Incidents devant être signalés liés à un aéronef immatriculé	
Tableda 10	au Canada, 2002-2011	17
Tableau 11	Nombre d'accidents liés à un avion par phase de vol et par	
Tubicau II	catégorie d'événement sélectionnée, 2002-2011	
Tableau 12	Nombre d'accidents liés à un hélicoptère par phase de vol et par	10
Tableau 12	catégorie d'événement sélectionnée, 2002-2011	19
FIGURES		
	N. 1 1/ 11 1 1/ 11 1 2002 \ 2011	2
Figure 1	Nombre d'accidents et taux d'accident, 2002 à 2011	2
Figure 2	Répartition d'accidents liés à des aéronefs immatriculés au Canada	
F. 0	en 2011 par type d'aéronef	
Figure 3	Nombre de décès et nombre d'accidents mortels, 2002 à 2011	4
Figure 4	Nombre d'accidents liés à des aéronefs immatriculés au Canada	_
<b>-</b>	en 2011 par province	
Figure 5	Nombre d'accidents d'avion selon la phase de vol, 2002 à 2011	
Figure 6	Nombre d'accidents d'hélicoptère selon la phase de vol, 2002 à 2011	
Figure 7	Répartition des incidents devant être signalés en 2011 par type	7

# ÉVÉNEMENTS AÉRONAUTIQUES SURVENUS EN 2011

### **ACCIDENTS**

#### Aperçu du nombre d'accidents et de victimes (voir les tableaux 1, 2, 3a, 3b et 6)

Au total, 257 accidents d'aviation ont été signalés au BST en 2011. Sur ce nombre, 230 accidents ont été liés à des aéronefs immatriculés au Canada (à l'exception des avions ultra-légers), ce qui représente une baisse de 6 % par rapport à 2010 (figure 1).

Les estimations de 2011 pour l'activité aéronautique est de 3 966 000 d'heures de vol, et le taux d'accidents des aéronefs immatriculés au Canada a diminué par rapport à celui de 2010, passant de 5,8 accidents par 100 000 heures de vol à 5,7. L'analyse statistique au moyen de la régression linéaire indique une tendance à la baisse significative (p<0,01)¹ du taux d'accident au cours des 10 dernières années.

Les 230 accidents liés à des aéronefs immatriculés au Canada (à l'exception des avions ultralégers) comprennent 192 accidents liés à des avions<sup>2</sup> (49 accidents ont été liés à des avions commerciaux) et 35 accidents liés à des hélicoptères. Les 3 autres étaient liés à des ballons, des planeurs et des autogires.

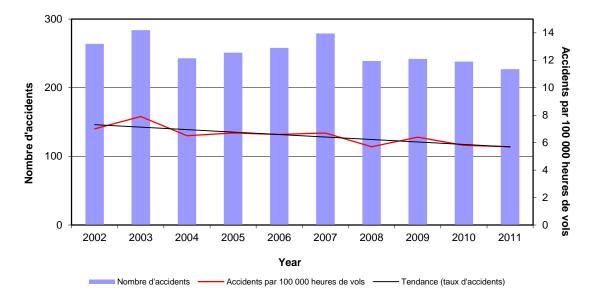


Figure 1 - Nombre d'accidents et taux d'accident<sup>3</sup>, 2002 à 2011

On considère une tendance comme étant statistiquement significative lorsque la probabilité est inférieure à 1 sur 20 (soit p < 0.05).

Dans certains cas, plus d'un aéronef est lié à l'événement. Il est donc possible que le nombre d'événements et le nombre d'aéronefs ne concordent pas. Tous les tableaux excluent les ultra-légers, à l'exception du tableau 1; de plus, tous les tableaux excluent les ballons, les planeurs et les autogires, à l'exception des tableaux 1 et 4.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Aéronefs immatriculés au Canada (à l'exception des ultra-légers).

En 2011, 49 accidents ont été liés à des avions commerciaux : 5 avions de ligne, 4 avions de transport régional, 26 taxis aériens et 14 aéronefs en travail aérien (figure 2). De ce nombre, 6 accidents mortels étaient liés à des taxis aériens, 2 accidents mortels découlaient du travail aérien, 1 accident mortel était associé aux avions de transport régional, et 1 accident mortel était lié à un avion de ligne.

En tout, 138 accidents liés à des avions privés ou autres sont survenus, soit 6 % de moins que la moyenne quinquennale de 147. En 2011, on a dénombré 11 accidents mortels parmi les accidents de cette catégorie, moins qu'en 2010, et 4 de moins que la moyenne quinquennale.

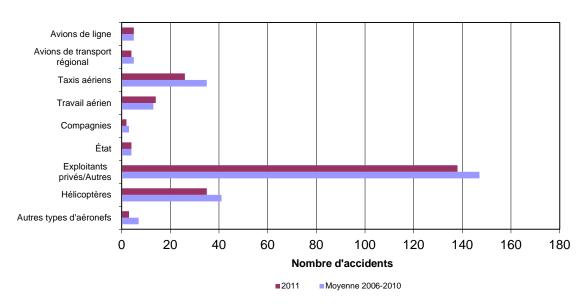


Figure 2 – Répartition d'accidents liés à des aéronefs immatriculés au Canada en 2011 par type d'aéronef

En 2011, on a enregistré 30 accidents mortels liés à des aéronefs immatriculés au Canada, à l'exception des avions ultra-légers (figure 3), une légère baisse par rapport à l'an dernier (31), mais un nombre égal à la moyenne annuelle entre 2006 et 2010 (30). Les accidents ont fait 65 morts, une hausse par rapport à la moyenne quinquennale (56), et 37 blessés graves, une baisse par rapport à la moyenne quinquennale (40).

En 2011, les décès de membres d'équipage représentent 53 % de l'ensemble des décès dans des accidents d'aéronefs, alors que les décès de passagers représentent 41 %, et que les décès au sol représentent 6 % de ce total.

80
60
40
20
2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011

Figure 3 - Nombre de décès et nombre d'accidents mortels, 2002 à 2011

En 2011, on a enregistré 2 accidents liés à des avions exploités par l'État (un avion d'État est un avion exploité par le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une province); les accidents n'ont fait aucun mort.

■ Accidents mortels

Décès

En 2011, il y a eu 35 accidents liés à des hélicoptères, une baisse de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale (41). Huit de ces accidents ont fait des morts, soit 18 décès au total. Depuis 10 ans, la plus forte proportion d'accidents d'hélicoptère survient en transport aérien (38 %), lors de vols récréatifs ou de voyage (12 %), et en vol d'entraînement (9 %).

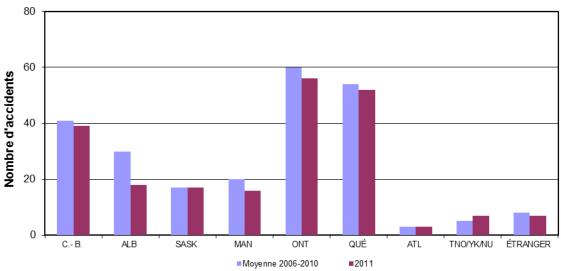
En 2011, 17 accidents liés à des avions ultra-légers ont eu lieu au Canada, ce qui représente une baisse de 43 % par rapport à la moyenne quinquennale (30). Trois de ces accidents ont entraîné des décès (3).

En 2011, 10 accidents au Canada ont été liés à des avions immatriculés à l'étranger; 2 de ces accidents ont entraîné des décès (2).

#### Répartition des accidents par catégorie

**Province (tableau 8):** En 2011, l'Ontario et le Québec ont enregistré respectivement 24 % et 23 % de l'ensemble des accidents d'aéronefs immatriculés au Canada. La Colombie-Britannique a enregistré 17 % de ces accidents. Le nombre d'accidents d'aéronefs immatriculés au Canada a été inférieur à la moyenne quinquennale dans la plupart des provinces à l'exception de la Saskatchewan, dont le nombre d'accidents en 2011 était le même que celui de la moyenne quinquennale, et le Yukon, où le nombre d'accidents était plus élevé que la moyenne quinquennale (figure 4).

Figure 4 - Nombre d'accidents liés à des aéronefs immatriculés au Canada, en 2011, par province



Accidents par phase de vol et par événement (tableaux 11 et 12): Les accidents peuvent être analysés plus en détail en fonction de la nature et de la répartition des catégories d'événements en cause. Les tableaux 11 et 12 donnent les nombres d'accidents qui sont liés à diverses catégories d'événements selon chaque phase du vol.

Bien qu'il puisse s'être produit plus d'un événement dans une phase de vol d'un même accident, cet accident a seulement été compté une fois au total. Par conséquent, le total des événements d'une phase de vol ne correspondra pas à l'addition de toutes les catégories d'événements de cette phase. Par exemple, dans la phase du décollage, si l'événement comprend une perte de maîtrise et une perte de puissance, l'événement compte dans chaque catégorie d'événement, mais seulement une fois dans le total des événements par phase de vol. De plus, environ 5 % des accidents d'avion et 25 % des accidents d'hélicoptère comprennent des événements dans plus d'une phase de vol (si l'on exclut la phase suivant l'impact), de sorte que les figures 5 et 6 représentent un plus grand nombre d'accidents que ceux qui sont survenus en tout.

Pour 2011, les accidents d'aéronefs ont principalement été associés aux phases de vol de l'atterrissage (56 %) et du décollage (20 %), suivies des phases en croisière (15 %) et en approche (11 %). Le plus grand nombre d'accidents d'hélicoptère sont liés à la phase en croisière (28 %) et à la phase de manœuvres<sup>4</sup> (25 %), ainsi qu'à la phase de l'atterrissage (19 %).

5

La phase des manœuvres ( c'est-à-dire les vols à basse altitude ou les acrobaties aériennes) ne fait pas partie de tous les vols.

Figure 5 - Nombre d'accidents d'avion selon la phase de vol, 2002 à 2011

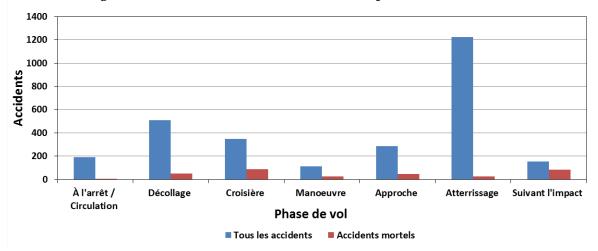
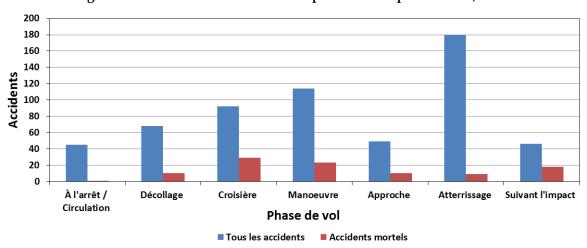


Figure 6 - Nombre d'accidents d'hélicoptère selon la phase de vol, 2002 à 2011



Des 1 224 accidents d'avion qui se sont produits entre 2002 et 2011 et qui comprenaient un événement au cours de l'atterrissage, 26 % étaient associés à une sortie de piste ou piste ratée, 23 % à une collision avec un objet, 18 % à l'affaissement ou l'escamotage du train d'atterrissage, et 18 % à un piqué ou capotage. Des 508 accidents d'avion qui comprenaient un événement au cours du décollage, 30 % étaient liés à une collision avec le relief, 28% une perte de maîtrise et 28 % une collision avec un objet.

Les collisions avec le relief sont l'événement le plus souvent associé aux accidents d'avion mortels entre 2002 et 2011. Les collisions avec le relief ont été présentes dans 63 % des 51 accidents d'avion mortels avec des événements lors du décollage, dans 61 % des 89 accidents d'avion mortels qui comptaient des événements en phase de croisière, dans 65 % des 26 accidents d'avion mortels avec des événements en phase de manœuvres, dans 75 % des 48 accidents d'avion mortels qui comprenaient des événements en phase d'approche, et dans 43 % des 28 accidents d'avion mortels avec des événements lors de l'atterrissage.

Entre 2002 et 2011, des 180 accidents d'hélicoptère comprenant des événements en phase d'atterrissage, 28 % comprenaient un atterrissage brutal, 25 % une collision avec le relief, 19 % une perte de maîtrise, et 19 % une collision avec un objet. Des 114 accidents d'hélicoptères où des événements en phase de manœuvres se sont produits, 40 % étaient liés à une collision avec le relief, 28 % une perte de maîtrise, et 22 % une collision avec un objet.

Les collisions avec le relief étaient également l'événement le plus courant dans les accidents d'hélicoptère mortels entre 2002 et 2011. Les collisions avec le relief sont entrées en jeu dans 8 accidents d'hélicoptère mortels sur 10 comprenant des événements en phase de décollage, dans 21 des 29 accidents d'hélicoptère mortels comprenant des événements en croisière, dans 16 des 23 accidents d'hélicoptère mortels avec des événements en phase de manœuvres, dans 4 des 10 accidents d'hélicoptère mortels comprenant des événements en phase d'approche, et dans 6 des 9 accidents d'hélicoptère mortels ayant des événements en phase d'atterrissage.

**Types d'opérations (tableau 6) :** En 2011, les accidents d'avion sont surtout liés au vol récréatif (53 %), au transport aérien (18 %) et au vol d'entraînement (15 %). Les accidents d'hélicoptère sont principalement liés au vol de transport aérien (37 %) et aux vols récréatifs ou de voyage (26 %).

#### **INCIDENTS**

#### Aperçu des incidents (tableaux 1, 9 et 10)

En 2011, 675 incidents ont été signalés conformément aux exigences de déclaration des événements du BST; 573 de ces incidents sont survenus à des aéronefs immatriculés au Canada.

Les incidents les plus fréquents en 2011 sont les déclarations d'une situation d'urgence (41 %), les risques de collision et les pertes d'espacement (18 %) et les pannes moteur (14 %) (figure 7).

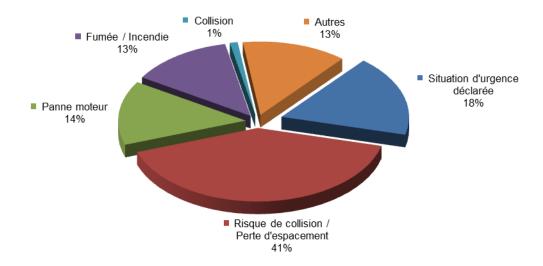


Figure 7 - Répartition des incidents devant être signalés en 2011 par type

## ANNEXE A - TABLEAUX D'ÉVÉNEMENTS AÉRONAUTIQUES

Tableau 1 Événements aéronautiques devant être signalés 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	2002	2003	2004	2005	2000	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents	324	373	308	306	303	323	294	297	288	257
Accidents au Canada liés à un aéronef immatriculé au Canada	297	335	279	283	278	300	274	271	273	240
Accidents à l'étranger liés à un aéronef immatriculé au Canada	12	7	9	7	11	13	7	11	1	,
Accidents au Canada liés à un aéronef immatriculé à l'étranger	15	31	21	18	14	10	15	15	14	10
Accidents par type d'opérateur	324	373	308	306	303	323	294	297	288	25
Commercial	108	106	87	94	105	98	95	74	86	7
Avion de ligne (705)	6	7	3	4	7	4	6	2	6	
Transport régional (704)	6	9	1	7	4	4	5	6	7	
Taxi aérien (703)	57	45	58	56	63	53	64	44	44	3
Travail aérien (702)	37	41	21	26	30	34	19	20	28	2
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	2	4	4	2	1	4	2	2	1	
État	5	8	4	2	4	2	5	4	5	2
Compagnie	6	4	6	10	3	10	4	6	2	•
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	206	257	213	201	191	213	191	215	195	17
Accidents par type d'aéronef	324	373	308	306	303	323	294	297	288	25
Avion	219	271	221	218	216	243	208	223	220	20
Hélicoptère	58	44	41	50	56	46	44	33	31	3
Ultra-léger	36	47	37	31	28	30	29	35	30	1
Autres types d'aéronef (c)	12	11	9	8	4	5	13	7	7	
Nombre d'aéronefs lié dans des accidents*	327	376	314	314	311	327	300	303	290	26
Avions	221	273	225	224	223	245	214	228	222	20
Hélicoptères	58	44	42	51	56	47	44	33	31	3
Ultra-légers	36	47	38	31	28	30	29	35	30	1
Autres types d'aéronef (c)	12	12	9	8	4	5	13	7	7	
Accidents mortels par type d'aéronef	42	45	33	44	34	38	38	33	36	3.
Avion	22	32	20	27	24	25	16	21	28	2
Hélicoptère	7	3	5	10	9	6	9	8	3	
Ultra-léger	9	7	6	5	1	5	12	3	3	:
Autres types d'aéronef (c)	4	3	2	2	0	2	1	1	2	
Décès	67	76	57	69	55	56	64	70	70	7
Blessés graves	46	61	37	61	53	65	50	46	36	4.
Accidents au Canada liés à un aéronef immatriculé à l'étranger	15	31	21	18	14	10	15	15	14	10
Accidents mortels	2	6	3	6	2	0	0	2	2	
Décès	4	8	10	10	2	0	0	2	2	
Blessés graves	1	4	3	15	1	2	5	3	1	
Incidents (d)	844	782	865	796	807	874	887	788	815	67
Incidents au Canada liés à un aéronef immatriculé au Canada	661	577	645	571	580	622	651	590	583	51
Incidents à l'étranger liés à un aéronef immatriculé au Canada	71	100	89	79	78	69	78	66	83	5.
Incidents au Canada liés à un aéronef immatriculé à l'étranger	152	135	164	184	188	224	194	155	188	12
Incidents par type (d)	844	782	865	796	807	874	887	788	815	67
Risque de collision / Perte d'espacement	189	142	216	174	168	168	172	153	206	120
Déclaration d'une situation d'urgence	279	279	264	222	260	298	314	312	310	27.
Panne moteur	151	122	134	139	130	129	120	106	87	9.
Fumée / Incendie	98	96	90	99	102	123	107	97	81	8
Collision	22	16	21	12	21	13	8	9	4	
Autres types d'incident	105	127	140	150	126	143	166	111	127	9

Données produites le 15 février 2012.

Les accidents et les incidents devant être signalés sont déclarés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements. Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total « Accidents par type d'aéronef », lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

<sup>\*</sup> Le « Nombre d'aéronefs lié à des accidents » est une somme d'aéronefs, tous les autres données sont des sommations d'accident.

a. L'information concernant le type d'avion commercial n'est pas disponible pour les aéronefs immatriculés à l'étranger.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronef similaire.

d. Les incidents devant être signalés incluent les avions d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de 5 700 kg et les giravions d'une MMHD de plus de 2 250 kg.

Tableau 2 Événements liés à un aéronef immatriculé au Canada 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents par type d'aéronef et d'opérateur (a)	274	295	252	259	262	284	252	249	244	230
Accidents d'avion	208	240	203	203	202	234	197	210	209	192
Commercial	65	68	53	57	54	58	63	54	57	49
Avion de ligne (705)	6	7	3	4	7	4	6	2	6	5
Transport régional (704)	6	9	1	6	4	4	5	5	6	4
Taxi aérien (703)	41	35	41	33	30	39	41	36	28	26
Travail aérien (702)	12	17	8	14	13	11	12	10	17	14
Autres types d'opérateur commercial	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
État	3	3	2	1	4	1	3	2	3	2
Compagnie	2	2	4	6	2	7	4	4	2	4
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	138	169	145	139	142	168	127	152	147	138
Accidents d'hélicoptère	56	44	40	49	56	45	42	32	29	35
Commercial	40	35	31	35	50	34	28	19	27	26
État	1	2	1	1	0	1	0	0	0	0
Compagnie	2	0	0	0	0	3	0	1	0	1
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	13	7	8	13	6	7	14	12	2	8
Autres types d'aéronef (c)	10	11	9	8	4	5	13	7	6	3
Accidents mortels par type d'aéronef et d'opérateur (a)	31	32	24	34	31	33	26	28	31	30
Accidents d'avion	22	26	18	22	22	25	16	20	27	21
Commercial	6	8	3	9	6	7	3	5	12	10
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Transport régional (704)	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1
Taxi aérien (703)	5	5	3	6	5	5	3	5	7	6
Travail aérien (702)	1	3	0	2	1	1	0	0	4	2
Autres types d'opérateur commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
État	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Compagnie	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	15	18	15	13	15	17	11	15	15	11
Accidents d'hélicoptère	6	3	4	10	9	6	9	7	3	8
Autres types d'aéronef (c)	3	3	2	2	0	2	1	1	1	1
Décès (a)	51	59	37	55	52	50	51	64	64	65
Blessés graves (a)	42	42	27	37	40	56	40	34	31	37
Incidents par type (d)	732	677	734	650	658	691	729	656	666	573
Risque de collision / Perte d'espacement	169	124	182	150	150	152	149	137	179	105
Déclaration d'une situation d'urgence	231	229	204	152	184	186	235	236	238	224
Panne moteur	134	104	118	116	106	108	98	93	67	87
Fumée / Incendie	83	82	81	85	86	106	90	84	70	67
Collision	19	16	21	8	18	9	7	7	3	7
Autres types d'incident	96	122	128	139	114	130	150	99	109	83
Accidents liés à un ultra-léger	36	47	36	31	28	30	29	34	30	17
Accidents mortels	9	7	6	5	1	5	12	3	3	3
Décès	12	9	10	6	1	6	13	4	4	3
Blessés graves	3	15	7	9	12	7	5	9	4	5

Les accidents et les incidents devant être signalés sont déclarés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total «Accidents par type d'aéronef», lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

a. Accidents d'aéronefs immatriculés au Canada, excluant les ultra-légers.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

d. Les incidents devant être signalés incluent les avions d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de  $5\,700\,\mathrm{kg}$  et les giravions d'une MMHD de plus de  $2\,250\,\mathrm{kg}$ .

Tableau 2 Événements liés à un aéronef immatriculé au Canada 2001-2010

2001-2010	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Accidents par type d'aéronef et d'opérateur (a)	296	274	295	252	259	262	285	252	249	244
Accidents d'avion	241	208	240	203	203	202	235	197	210	209
Commercial	67	65	68	53	57	54	58	63	54	57
Avion de ligne (705)	5	6	7	3	4	7	4	6	2	6
Transport régional (704)	8	6	9	1	6	4	4	5	5	6
Taxi aérien (703)	36	41	35	41	33	30	39	41	36	28
Travail aérien (702)	18	12	17	8	14	13	11	12	10	17
Autres types d'opérateur commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
État	3	3	3	2	1	4	1	3	2	3
Compagnie	4	2	2	4	6	2	7	4	4	2
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	167	138	169	145	139	142	169	127	152	147
Accidents d'hélicoptère	46	56	44	40	49	56	45	42	32	29
Commercial	30	40	35	31	35	50	34	28	19	27
État	1	1	2	1	1	0	1	0	0	0
Compagnie	1	2	0	0	0	0	3	0	1	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	14	13	7	8	13	6	7	14	12	2
Autres types d'aéronef (c)	10	10	11	9	8	4	5	13	7	6
Accidents mortels par type d'aéronef et d'opérateur (a)	33	31	32	24	34	31	33	26	28	31
Accidents d'avion	25	22	26	18	22	22	25	16	20	27
Commercial	7	6	8	3	9	6	7	3	5	12
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport régional (704)	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Taxi aérien (703)	5	5	5	3	6	5	5	3	5	7
Travail aérien (702)	1	1	3	0	2	1	1	0	0	4
Autres types d'opérateur commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
État	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Compagnie	1	0	0	0	0	0	1	2	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	17	15	18	15	13	15	17	11	15	15
Accidents d'hélicoptère	6	6	3	4	10	9	6	9	7	3
Autres types d'aéronef (c)	3	3	3	2	2	0	2	1	1	1
Décès (a)	60	51	59	37	55	52	50	51	64	64
Blessés graves (a)	35	42	42	27	37	40	56	40	34	31
Incidents par type (d)	722	732	677	734	650	658	691	728	656	667
Risque de collision / Perte d'espacement	170	169	124	182	150	150	152	149	137	179
Déclaration d'une situation d'urgence	208	231	229	204	152	184	186	235	236	238
Panne moteur	157	134	104	118	116	106	108	98	93	67
Fumée / Incendie	92	83	82	81	85	86	106	90	84	71
Collision	17	19	16	21	8	18	9	7	7	3
Autres types d'incident	78	96	122	128	139	114	130	149	99	109
Accidents liés un ultra-léger	35	36	47	36	31	28	30	29	34	30
Accidents mortels	6	9	7	6	5	1	5	12	3	3
Décès	8	12	9	10	6	1	6	13	4	4
Blessés graves	8	3	15	7	9	12	7	5	9	4

Données produites le 21 juillet 2011.

Les accidents et les incidents devant être signalés sont déclarés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total «Accidents par type d'aéronef», lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

a. Accidents d'aéronefs immatriculés au Canada, excluant les ultra-légers.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs,

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

d. Les incidents devant être signalés incluent les avions d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de 5 700 kg et les giravions d'une MMHD de plus de 2 250 kg.

Tableau 3a

Taux d'accidents lié à un aéronef immatriculé au Canada (par heures de vol, excluant les ultra-légers et les autres types d'aéronef)

2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents	264	284	243	251	258	279	239	242	238	227
Accidents mortels	28	29	22	32	31	31	25	27	30	29
Décès	48	56	35	52	52	47	50	63	63	63
Heures de vol (en milliers) (a)	3,777	3,574	3,750	3,750	3,891	4,193	4,193	3,797	4,099	3,966
Accidents par 100 000 heures de vol	7.0	7.9	6.5	6.7	6.6	6.7	5.7	6.4	5.8	5.7
Accidents mortels par 100 000 heures de vol	0.7	0.8	0.6	0.9	0.8	0.7	0.6	0.7	0.7	0.7
Décès par 100 000 heures de vol	1.3	1.6	0.9	1.4	1.3	1.1	1.2	1.7	1.5	1.6

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Aéronefs immatriculés au Canada, excluant les ultra-légers, montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

a. Source: Transports Canada. (Les heures de 2010 et 2011 sont des estimations)

Tableau 3b
Taux d'accidents d'aéronef au Canada (par mouvements, excluant les ultra-légers et les autres types d'aéronef)
2002-2011

2002 2011										
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents	265	308	253	260	261	277	245	246	250	230
Accidents mortels	26	34	23	36	29	30	21	28	31	30
Décès	45	63	43	59	49	44	43	64	64	64
Mouvements d'aéronef en milliers (a)	6,649	6,369	6,183	6,156	6,308	6,824	6,852	6,540	6,412	6,245
Accidents par 100 000 mouvements	4.0	4.8	4.1	4.2	4.1	4.1	3.6	3.8	3.9	3.7
Accidents mortels par 100 000 mouvements	0.4	0.5	0.4	0.6	0.5	0.4	0.3	0.4	0.5	0.5
Décès par 100 000 mouvements	0.7	1.0	0.7	1.0	0.8	0.6	0.6	1.0	1.0	1.0

Données produites le 15 février 2012.

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Excluant les ultra-légers, montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

a. Source: Statistique Canada . ( Les mouvements de 2011 sont des estimations )

Tableau 4 Décès liés à des accidents d'aéronef 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Décès	67	76	57	69	55	56	64	70	70	70
Décès au Canada liés à un aéronef immatriculé au Canada	58	67	45	60	48	53	57	66	68	67
Décès à l'étranger liés à un aéronef immatriculé au Canada	5	1	2	1	5	3	7	2	0	1
Décès au Canada liés à un aéronef immatriculé à l'étranger	4	8	10	10	2	0	0	2	2	2
Décès par type d'opérateur	67	76	57	69	55	56	64	70	70	70
Commercial	16	21	25	26	28	19	25	36	36	41
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
Transport régional (704)	0	0	0	2	0	1	0	17	1	2
Taxi aérien (703)	9	15	18	17	18	10	20	18	28	16
Travail aérien (702)	5	6	0	7	10	9	5	1	7	11
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	2	0	7	0	0	0	0	0	0	0
État	3	4	0	0	1	0	0	0	0	0
Compagnie	0	0	0	1	0	1	7	0	0	2
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	48	51	32	42	26	36	32	34	34	27
Décès des membres d'équipage par type d'opérateur	39	43	37	44	32	37	35	34	39	37
Commercial	8	11	11	15	12	12	8	10	17	18
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Transport régional (704)	0	0	0	2	0	0	0	2	1	2
Taxi aérien (703)	2	5	4	9	5	7	6	7	11	7
Travail aérien (702)	4	6	0	4	7	6	2	1	5	5
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	2	0	7	0	0	0	0	0	0	0
État	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Compagnie	0	0	0	1	0	1	2	0	0	2
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	28	31	26	28	19	24	25	24	22	17
Décès de passagers par type d'opérateur	27	33	20	25	22	19	28	36	30	29
Commercial	7	10	14	11	15	7	16	26	18	20
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Transport régional (704)	0	0	0	0	0	1	0	15	0	0
Taxi aérien (703)	7	10	14	8	12	3	14	11	16	9
Travail aérien (702)	0	0	0	3	3	3	2	0	2	3
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
État	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Compagnie	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	20	20	6	14	7	12	7	10	12	9
Décès au sol	1	0	0	0	1	0	1	0	1	4
Décès par type d'aéronef	67	76	57	69	55	56	64	70	70	70
Avion	41	58	40	45	42	39	34	38	57	47
Hélicoptère	9	6	5	15	12	8	16	27	7	18
Ultra-léger	12	9	10	6	1	6	13	4	4	3
Autres types d'aéronef (c)	5	3	2	3	0	3	1	1	2	2

 $Les\ accidents\ sont\ signal\'es\ conform\'ement\ \grave{a}\ la\ r\'eglementation\ du\ BST\ sur\ la\ d\'eclaration\ obligatoire\ d'\'ev\'enements.$ 

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total « Décès par type d'aéronef », lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, les décès sont comptabilisés dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

a. L'information concernant le type d'avion commercial n'est pas disponible pour les aéronefs immatriculés à l'étranger.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

Tableau 5 Blessés graves liés à des accidents d'aéronef 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Blessés graves	46	61	37	61	53	65	50	46	36	43
Blessés graves au Canada liés à un aéronef immatriculé au Canada	41	55	34	45	51	61	45	42	35	33
Blessés graves à l'étranger liés à un aéronef immatriculé au Canada	4	2	0	1	1	2	0	1	0	9
Blessés graves au Canada liés à un aéronef immatriculé à l'étranger	1	4	3	15	1	2	5	3	1	1
Blessés graves par type d'opérateur	46	61	37	61	53	65	50	46	36	43
Commercial	20	20	14	24	20	30	24	11	16	25
Avion de ligne (705)	0	1	0	1	1	0	1	1	1	10
Transport régional (704)	1	7	0	0	0	1	2	1	4	2
Taxi aérien (703)	16	7	10	4	16	15	18	6	7	8
Travail aérien (702)	3	5	2	7	2	14	3	3	4	5
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	0	0	2	12	1	0	0	0	0	0
État	1	0	0	1	2	3	0	2	1	0
Compagnie	1	0	0	4	0	1	0	3	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	24	41	23	33	31	31	26	30	19	18
Membres d'équipage blessés gravement par type d'opérateur	28	41	26	37	28	30	25	27	22	18
Commercial	7	12	8	11	9	10	11	5	6	6
Avion de ligne (705)	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Transport régional (704)	0	3	0	0	0	1	0	0	1	0
Taxi aérien (703)	5	4	4	2	6	3	9	2	2	2
Travail aérien (702)	2	5	2	6	2	6	2	3	3	4
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
État	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0
Compagnie	1	0	0	2	0	0	0	2	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	19	29	18	23	18	19	14	19	15	12
Passagers blessés gravement par type d'opérateur	16	16	9	22	23	32	25	19	13	24
Commercial	11	7	5	11	10	20	13	6	10	18
Avion de ligne (705)	0	0	0	0	0	0	1	1	1	10
Transport régional (704)	1	4	0	0	0	0	2	1	3	2
Taxi aérien (703)	9	3	5	1	9	12	9	4	5	6
Travail aérien (702)	1	0	0	0	0	8	1	0	1	0
Aéronef étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	0	0	0	10	1	0	0	0	0	0
État	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0
Compagnie	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	5	9	4	10	12	9	12	11	3	6
Blessés graves au sol	2	4	2	2	2	3	0	0	1	1
Blessés graves par type d'aéronef	46	61	37	61	53	65	50	46	36	43
Avion	32	38	20	41	28	32	29	24	28	30
Hélicoptère	8	7	6	10	9	13	14	11	3	8
Ultra-léger	3	15	8	9	12	7	5	9	4	5
Autres types d'aéronef (c)	3	1	3	2	4	13	2	2	1	0

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total « Blessés graves par type d'aéronef », lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, les blessés graves sont comptabilisés dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

a. L'information concernant le type d'avion commercial n'est pas disponible pour les aéronefs immatriculés à l'étranger.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

Tableau 6 Accidents liés à des avions et des hélicoptères immatriculés au Canada par type d'opérateur 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents d'avion par type d'opération	208	240	203	203	202	234	197	210	209	192
Entraînement	20	34	25	16	33	33	30	43	28	28
Récréatif / Voyage	102	122	118	116	96	118	83	109	108	102
Affaires	6	8	4	6	8	15	7	4	6	7
Gestion des incendies	2	2	3	2	4	0	1	3	2	1
Test / Démonstration / Convoyage	6	5	7	5	6	8	4	0	6	4
Épandage	6	13	3	6	8	8	9	4	10	4
Inspection	4	1	0	1	1	0	1	1	1	0
Transport aérien	49	42	35	35	37	40	46	34	37	35
Ambulance aérienne	2	1	2	1	3	2	3	5	2	1
Excursion aérienne	1	4	0	2	3	1	2	2	1	2
Autres / Inconnus	10	10	6	14	5	9	11	8	9	10
Accidents d'avion mortel par type d'opération	22	26	18	22	22	25	16	20	27	21
Entraînement	1	3	4	0	4	3	0	1	1	1
Récréatif / Voyage	11	15	10	12	11	10	8	13	14	10
Affaires	0	0	0	0	1	1	2	1	1	0
Gestion des incendies	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0
Test / Démonstration / Convoyage	2	0	0	1	1	4	1	0	0	0
Épandage	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0
Inspection	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport aérien	5	4	3	7	5	4	3	4	7	8
Ambulance aérienne	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Excursion aérienne	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Autres / Inconnus	0	2	1	2	1	0	1	0	2	1
Accidents d'hélicoptère par type d'opération	56	44	40	49	56	45	42	32	29	35
Entraînement	9	6	4	3	2	3	6	5	0	2
Récréatif / Voyage	2	1	5	11	4	4	9	5	2	9
Affaires	6	1	0	1	0	5	0	3	0	0
Gestion des incendies	6	6	4	1	3	0	0	4	1	2
Test / Démonstration / Convoyage	5	0	2	0	2	3	0	0	1	1
Épandage	1	2	1	2	0	2	1	0	3	1
Inspection	1	4	2	0	1	1	0	0	1	2
Transport aérien	14	11	15	19	29	16	22	10	15	13
Ambulance aérienne	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Excursion aérienne	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres / Inconnus	12	13	7	11	15	12	3	4	6	5
Accident d'hélicoptère mortel par type d'opération	6	3	4	10	9	6	9	7	3	8
Entraînement	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Récréatif / Voyage	0	0	1	5	0	0	3	2	0	2
Affaires	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Gestion des incendies	0	1	0	0	2	0	0	1	0	1
Test / Démonstration / Convoyage	2	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Épandage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inspection	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1
Transport aérien	0	0	2	3	2	3	4	3	2	1
Ambulance aérienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excursion aérienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres / Inconnus	3	2	0	1	4	2	2	0	0	1

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total «Accidents d'avion par type d'opération», lorsqu'un événement inclut un avion d' « Entraînement » et un d' « Inspection», l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

Aéronefs immatriculés au Canada, excluant les ultra-légers, montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

Tableau 7 Accidents d'aéronef par province / territoire 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents par province / territoire	324	373	308	306	303	323	294	297	288	257
Terre-Neuve-et-Labrador	7	12	5	5	4	6	7	3	3	3
Île-du-Prince-Édouard	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Écosse	9	1	5	0	2	4	6	3	7	5
Nouveau-Brunswick	2	1	8	6	3	8	1	2	5	3
Québec	49	67	55	64	56	72	58	68	65	58
Ontario	93	115	92	73	60	81	69	74	71	63
Manitoba	20	32	12	19	21	18	27	19	27	17
Saskatchewan	18	20	13	15	19	23	19	14	18	18
Alberta	50	40	33	34	44	32	33	31	25	22
Colombie-Britannique	53	65	60	70	64	46	44	59	47	43
Yukon	5	6	7	5	4	7	7	4	3	8
Territoires du Nord-Ouest	4	4	7	5	5	8	8	6	9	6
Nunavut	2	1	2	2	8	5	8	2	7	4
Autres espaces où la circulation aérienne est	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
sous le contrôle canadien	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
À l'étranger	12	7	9	7	11	13	7	11	1	7
Accidents mortels par province / territoire	42	45	33	44	34	38	38	33	36	35
Terre-Neuve-et-Labrador	1	3	1	1	0	1	0	2	1	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Écosse	3	0	2	0	0	1	0	0	1	1
Nouveau-Brunswick	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0
Québec	7	10	6	10	4	6	5	9	9	5
Ontario	10	14	6	7	4	6	7	6	9	6
Manitoba	1	0	2	2	0	3	1	0	1	1
Saskatchewan	2	1	2	1	4	5	0	2	0	3
Alberta	2	5	2	5	6	3	8	1	2	4
Colombie-Britannique	13	10	8	16	9	10	10	8	7	10
Yukon	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	1	0	1	1	2	1	3	2
Nunavut	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1
Autres espaces où la circulation aérienne est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous le contrôle canadien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
À l'étranger	3	1	2	1	4	1	4	2	0	1
Décès par province / territoire	67	76	57	69	55	56	64	70	70	70
Terre-Neuve-et-Labrador	2	5	1	2	0	1	0	18	2	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Écosse	3	0	8	0	0	1	0	0	2	1
Nouveau-Brunswick	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0
Québec	15	15	7	14	7	7	7	15	26	9
Ontario	14	30	22	11	6	7	8	12	14	12
Manitoba	1	0	2	2	0	5	1	0	1	1
Saskatchewan	2	1	2	2	4	6	0	4	0	8
Alberta	3	7	2	8	9	5	12	1	4	5
Colombie-Britannique	22	16	8	28	16	17	26	14	15	16
Yukon	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	2	0	6	3	2	2	3	4
Nunavut	0	0	1	0	0	0	0	0	1	12
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
À l'étranger	5	1	2	1	5	3	7	2	0	1
	-	-		-		-		_		

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Tableau 8 Accidents liés à un aéronef immatriculé au Canada par province / territoire ( excluant les ultra-légers ) 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents par province / territoire	274	295	252	259	262	284	252	249	244	230
Terre-Neuve-et-Labrador	6	9	5	5	3	5	5	3	3	3
Île-du-Prince-Édouard	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Écosse	7	1	3	0	0	3	2	1	7	3
Nouveau-Brunswick	2	1	5	5	2	7	1	2	4	3
Québec	42	55	44	56	48	61	50	60	52	52
Ontario	74	80	71	57	52	71	62	61	55	56
Manitoba	17	28	12	18	17	17	24	19	25	16
Saskatchewan	18	16	13	13	18	21	18	12	18	17
Alberta	46	34	29	28	41	31	28	28	24	18
Colombie-Britannique	41	54	46	59	53	36	33	44	38	39
Yukon	4	4	6	3	4	6	7	2	3	7
Territoires du Nord-Ouest	4	4	7	5	5	8	8	5	8	6
Nunavut	1	1	2	2	8	5	7	1	6	3
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
À l'étranger	12	7	9	7	11	13	7	10	1	7
Accidents mortels par province / territoire	31	32	24	34	31	33	26	28	31	30
Terre-Neuve-et-Labrador	1	2	1	1	0	1	0	2	1	(
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	1	0	C
Nouvelle-Écosse	2	0	1	0	0	0	0	0	1	(
Nouveau-Brunswick	0	0	0	1	0	0	0	0	2	(
Québec	6	5	4	9	3	4	4	8	8	5
Ontario	5	11	2	6	4	6	4	5	8	4
Manitoba	1	0	2	2	0	3	1	0	1	1
Saskatchewan	2	1	2	0	3	4	0	1	0	3
Alberta	2	3	2	2	6	3	4	1	2	3
Colombie-Brit annique	9	8	6	12	9	9	6	8	5	ç
Yukon	0	1	0	0	1	1	1	0	0	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	1	0	1	1	2	1	2	2
Nunavut	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
À l'étranger	3	1	2	1	4	1	4	1	0	1
Décès par province / territoire	51	59	37	55	52	50	51	64	64	65
Terre-Neuve-et-Labrador	2	3	1	2	0	1	0	18	2	(
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	1	0	(
Nouvelle-Écosse	2	0	1	0	0	0	0	0	2	(
Nouveau-Brunswick	0	0	0	1	0	0	0	0	2	(
Québec	14	9	4	12	6	5	6	14	25	9
Ontario	6	27	14	10	6	7	4	11	12	10
Manitoba	1	0	2	2	0	5	1	0	1	1
Saskatchewan	2	1	2	0	3	5	0	2	0	8
Alberta	3	4	2	4	9	5	8	1	4	4
Colombie-Brit annique	16	13	6	23	16	15	22	14	13	15
Yukon	0	1	0	0	1	1	1	0	0	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	2	0	6	3	2	2	2	4
Nunavut	0	0	1	0	0	0	0	0	1	12
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
À l'étranger	5	1	2	1	5	3	7	1	0	1

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Tableau 9 Incidents d'aéronef devant être signalés 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Incidents par type	844	782	865	796	807	874	887	788	815	675
Risque de collision / Perte d'espacement	189	142	216	174	168	168	172	153	206	120
Déclaration d'une situation d'urgence	279	279	264	222	260	298	314	312	310	275
Panne moteur	151	122	134	139	130	129	120	106	87	95
Fumée / Incendie	98	96	90	99	102	123	107	97	81	88
Collision	22	16	21	12	21	13	8	9	4	7
Difficultés de maîtrise	31	41	43	44	41	41	39	24	32	31
Incapacité de l'équipage	38	49	55	67	57	65	78	59	50	24
Incident lié à des marchandises dangereuses	1	2	0	1	2	3	1	3	1	0
Dépressurisation	18	21	9	14	9	13	17	6	11	16
Manque de carburant	3	6	13	10	6	8	7	4	9	6
Sortie de piste	8	3	11	11	7	9	18	9	14	11
Mauvais carburant	1	0	2	1	1	0	1	0	0	0
Largage de la charge	3	4	5	1	3	3	5	3	9	1
Défaillance de la boîte de transmission ou de la boîte d'engrenages	2	1	2	1	0	1	0	3	1	1
Incidents par type d'opérateur	844	782	865	796	807	874	887	788	815	675
Commercial	774	736	819	732	773	823	857	749	776	635
Avion de ligne (705)	560	524	578	488	528	563	590	498	519	445
Transport régional (704)	84	68	91	89	80	75	94	87	85	75
Taxi aérien (703)	42	34	37	39	52	25	36	43	31	29
Travail aérien (702)	18	33	38	22	20	20	24	31	26	15
Avion étranger / Autres types d'opérateur commercial (a)	126	121	144	151	165	196	181	138	170	111
État	34	26	29	28	21	29	17	23	26	14
Compagnie	47	34	34	45	30	43	21	29	20	22
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	47	19	37	40	31	24	33	27	32	25
Incidents par type d'aéronef	844	782	865	796	807	874	887	788	815	675
Avion	823	758	845	779	787	854	870	770	790	657
Hélicoptère	23	30	28	20	29	22	19	21	33	20
Ultra-légers et autres types d'aéronef (c)	1	0	0	1	1	0	1	1	1	0
Nombre d'aéronefs lié à des incidents *	1013	907	1038	956	974	1031	1052	914	979	777
Avions	988	876	1008	935	942	1009	1032	891	945	757
Hélicoptères	24	31	30	20	30	22	19	22	33	20
Ultra-légers et autres types d'aéronef (c)	1	0	0	1	2	0	1	1	1	0
Incidents par province / territoire	844	782	865	796	807	874	887	788	815	675
Terre-Neuve-et-Labrador	25	16	19	25	24	19	21	16	30	14
Île-du-Prince-Édouard	1	1	2	1	2	1	2	2	0	1
Nouvelle-Écosse	13	18	23	14	17	26	20	18	25	19
Nouveau-Brunswick	9	5	10	11	14	17	12	5	10	7
Québec	87	104	85	123	101	127	127	97	109	126
Ontario	317	240	248	220	244	264	273	194	176	176
Manitoba	42	46	53	39	43	52	59	46	51	31
Saskatchewan	24	23	22	14	20	19	28	18	19	11
Alberta	95	99	118	108	111	79	89	106	84	82
Colombie-Britannique	110	99	142	93	83	133	120	162	156	76
Yukon	6	3	4	3	5	4	4	6	4	3
Territoires du Nord-Ouest	21	18	28	27	25	27	27	14	21	30
Nunavut	10	8	12	16	10	14	17	8	21	19
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	1	1	10	23	30	23	10	30	26	25
Alltres espaces oil la circillation aerienne est solic le controle canadian										

Les incidents devant être signalés le sont conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les incidents devant être signalés incluent les avions d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de 5 700 kg et les giravions d'une MMHD de plus de 2 250 kg.

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total « Incidents par type d'aéronef », lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

<sup>\*</sup> Le « Nombre d'aéronefs liés à des incidents » est une somme d'aéronefs, tous les autres données sont des sommations d'accident.

a. L'information concernant le type d'avion commercial n'est pas disponible pour les aéronefs immatriculés à l'étranger.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

Tableau 10 Incidents devant être signalés liés à un aéronef immatriculé au Canada 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Incidents par type	732	677	734	650	658	691	729	656	666	573
Risque de collision / Perte d'espacement	169	124	182	150	150	152	149	137	179	105
Déclaration d'une situation d'urgence	231	229	204	152	184	186	235	236	238	224
Panne moteur	134	104	118	116	106	108	98	93	67	87
Fumée / Incendie	83	82	81	85	86	106	90	84	70	67
Collision	19	16	21	8	18	9	7	7	3	7
Difficultés de maîtrise	28	41	41	41	31	38	32	18	24	27
Incapacité de l'équipage	37	48	51	67	56	63	76	57	49	24
Incident lié à des marchandises dangereuses	0	2	0	1	2	3	1	3	1	0
Dépressurisation	18	17	7	12	9	11	15	3	10	15
Manque de carburant	1	6	10	5	6	4	4	4	6	5
Sortie de piste	6	3	10	10	6	7	16	8	9	10
Mauvais carburant	1	0	2	1	1	0	1	0	0	0
Largage de la charge	3	4	5	1	3	3	5	3	9	1
Défaillance de la boîte de transmission ou de la boîte d'engrenages	2	1	2	1	0	1	0	3	1	1
Incidents par type d'opérateur	732	677	734	650	658	691	729	656	666	573
Commercial	677	636	700	604	635	660	704	625	636	544
Avion de ligne (705)	560	520	578	487	524	563	586	494	518	443
Transport régional (704)	84	68	91	89	79	75	94	87	85	75
Taxi aérien (703)	42	34	37	39	52	25	36	43	30	29
Travail aérien (702)	18	33	38	22	20	17	24	30	26	15
Autres types d'opérateur commercial (a)	29	25	25	24	31	36	32	19	31	22
État	29	26	27	25	20	28	16	20	22	14
Compagnie	37	29	26	29	21	23	17	21	17	13
Exploitant privé / Autres types d'opérateur (b)	41	16	31	34	27	22	31	26	29	21
Incidents par type d'aéronef	732	677	734	650	658	691	729	656	666	573
Avion	712	653	715	633	638	673	712	638	642	555
Hélicoptère	23	30	27	20	29	20	19	21	32	20
Ultra-légers et autres types d'aéronef (c)	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0
Nombre d'aéronefs lié à des incidents *	886	786	886	785	803	833	874	772	812	666
Avions	862	755	857	764	771	813	854	749	779	646
Hélicoptères	24	31	29	20	30	20	19	22	32	20
Ultra-légers et autres types d'aéronef (c)	0	0	0	1	2	0	1	1	1	0
Incidents par province / territoire	732	677	734	650	658	691	729	656	666	573
Terre-Neuve-et-Labrador	15	9	10	14	13	10	13	7	13	10
Île-du-Prince-Édouard	1	1	1	0	2	0	1	1	0	0
Nouvelle-Écosse	9	12	18	7	12	17	12	13	19	14
Nouveau-Brunswick	7	3	10	7	9	12	7	3	8	5
Québec	73	85	66	98	79	90	96	77	90	104
Ontario	276	205	211	175	198	202	222	167	141	146
Manitoba	38	40	43	31	35	43	49	40	45	30
Saskatchewan	20	18	19	11	19	16	26	16	15	11
Alberta	88	88	105	95	99	67	76	92	74	76
Colombie-Brit annique	97	87	122	85	72	120	103	141	134	68
Yukon	5	3	2	2	3	4	2	6	3	3
Territoires du Nord-Ouest	20	18	27	25	21	27	27	14	19	30
Nunavut	9	8	9	14	10	9	14	7	17	16
Autres espaces où la circulation aérienne est sous le contrôle canadien	0	0	2	7	8	5	3	6	5	5
À l'étranger	74	100	89	79	78	69	78	66	83	55

Les incidents devant être signalés le sont conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les incidents devant être signalés incluent les avions d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de 5 700 kg et les giravions d'une MMHD de plus de 2 250 kg.

Les totaux peuvent ne pas égaler la somme de leurs parties. Par exemple, dans le total « Incidents par type d'aéronef », lorsqu'un événement inclut un avion et un hélicoptère, l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

<sup>\*</sup> Le « Nombre d'aéronefs liés à des incidents » est une somme d'aéronefs, tous les autres données sont des sommations d'accident.

a. L'information concernant le type d'avion commercial n'est pas disponible pour les aéronefs immatriculés à l'étranger.

b. Autres types d'opérateur inclut, sans s'y limiter, les organismes qui louent des aéronefs (comme les écoles de pilotage, les aéroclubs, etc.).

c. Inclut les montgolfières, gyrocoptères, planeurs, dirigeables, deltaplanes et les autres types d'aéronefs similaires.

Tableau 11 Nombre d'accidents liés à un avion par phase de vol et par catégorie d'événement sélectionnée 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
À l'arrêt / Circulation	25	25	16	21	20	16	13	20	17	18	191
Collision avec un objet	7	9	5	8	8	6	6	9	6	6	70
Collision avec un aéronef en mouvement	3	1	1	1	4	2	4	3	1	1	21
Piqué / Capotage	2	6	4	2	1	0	1	1	4	3	24
Train d'atterrissage ( affaissement / escamotage )	4	3	1	2	1	1	0	4	2	3	21
Perte de maîtrise	2	2	2	0	2	1	0	1	3	0	13
Autres événements	17	16	8	14	11	10	6	9	8	10	109
Décollage	62	55	57	50	48	51	40	49	55	41	508
Collision avec le relief	22	20	11	22	18	10	10	14	16	10	153
Perte de maîtrise	16	18	16	18	14	12	7	15	15	11	142
Collision avec un objet	15	13	16	11	18	17	14	16	14	10	144
Événement au décollage / à l'atterrissage	18	12	21	10	10	16	5	13	13	14	132
Perte de puissance	14	12	11	12	9	14	14	12	14	11	123
Autres événements	30	24	43	25	19	26	20	22	28	22	259
Croisière	35	49	25	34	41	29	34	40	30	30	347
Perte de puissance	14	25	11	14	18	11	18	25	13	14	163
Atterrissage forcé ou par précaution / Amerrissage forcé	10	15	6	8	6	6	14	9	11	13	98
Collision avec le relief	11	8	6	8	16	6	5	10	7	7	84
Événement lié à une composante / à un système	6	9	4	7	5	9	4	8	6	5	63
Autres événements	21	22	13	14	21	15	13	18	18	15	170
Manoeuvre	14	13	9	17	11	12	12	3	11	12	114
Collision avec le relief	5	7	2	10	4	8	3	2	5	6	52
Perte de maîtrise	5	4	4	3	1	5	3	1	3	1	30
Collision avec un objet	2	4	3	2	4	2	4	0	7	2	30
Perte de puissance	2	2	0	5	0	0	4	1	1	3	18
Autres événements	8	4	5	6	5	4	6	1	3	8	50
Approche	27	35	32	31	25	28	29	30	28	22	287
Collision avec le relief	5	15	9	14	5	5	8	12	11	7	91
Perte de puissance	5	6	5	9	9	6	8	7	7	2	64
Collision avec un objet	8	8	4	5	4	9	8	3	6	8	63
Événement lié à une composante / à un système	5	3	8	5	3	6	6	9	2	5	52
Atterrissage forcé ou par précaution / Amerrissage forcé	5	7	7	4	5	1	6	4	5	3	47
Perte de maîtrise	0	9	7	3	4	3	5	3	6	3	43
Autres événements	10	10	11	16	6	13	4	13	9	6	98
Atterrissage	113	148	133	105	116	149	114	121	112	113	1224
Sortie de piste / Piste ratée	34	38	35	37	27	39	21	29	29	30	319
Collision avec un objet	29	44	24	23	30	32	21	23	25	28	279
Train d'attérissage ( affaissement / escamotage )	23	26	23	7	16	30	28	18	26	23	220
Piqué / Capotage	21	24	30	17	21	26	25	22	18	18	222
Perte de maîtrise	21	27	29	18	14	25	16	23	20	16	209
Atterrissage brutal	11	21	18	11	20	35	16	18	23	22	195
Collision avec le relief	13	25	29	20	10	21	19	15	18	16	186
Train d'atterissage non sortie	11	11	14	6	5	12	8	12	7	3	89
Atterrissage forcé ou par précaution / Amerrissage forcé	5	16	5	5	8	6	5	11	5	3	69
Autres événements	44	48	33	40	46	39	32	34	40	44	400
Suivant l'impact	17	20	18	20	12	13	13	12	20	10	155
Incendie / Explosion / Fumée	11	12	8	13	7	8	9	8	15	6	97
Autres événements	7	9	11	7	5	6	5	5	5	4	64

Data extracted February 15, 2012.

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les totaux n'égalent pas la somme de leurs parties. Par exemple, dans la phase « Décollage », si un événement inclut une « Perte de maîtrise » et une « Perte de puissance » l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

Tableau 12 Nombre d'accidents liés à un hélicoptère par phase de vol et par catégorie d'événement sélectionnée 2002-2011

2002-2011	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
À l'arrêt / Circulation	4	2	8	9	6	4	3	3	0	6	45
Collision avec le relief	2	1	1	1	2	1	0	1	0	2	11
Perte de maîtrise	2	1	0	1	2	1	1	0	0	2	10
Collision avec un objet	1	0	0	1	1	3	1	0	0	0	7
Autres événements	3	2	7	8	5	2	2	3	0	5	37
Décollage	9	5	7	10	11	7	7	4	2	6	68
Perte de maîtrise	4	2	3	4	7	4	4	1	1	4	34
Collision avec le relief	5	2	3	3	6	2	3	2	2	3	31
Collision avec un objet	2	1	1	2	2	1	0	1	1	0	11
Perte de puissance	2	1	0	1	2	0	1	1	0	1	9
Autres événements	5	2	5	5	5	4	6	1	1	1	35
Croisière	7	7	7	8	12	12	11	11	7	10	92
Collision avec le relief	2	1	2	4	5	6	6	3	3	3	35
Perte de puissance	2	3	3	2	6	4	4	5	3	2	34
Atterrissage forcé ou par précaution / Amerrissage forcé	2	3	2	3	3	3	2	1	1	2	22
Événement lié à une composante / à un système	2	0	2	3	2	0	2	1	1	3	16
Autres événements	4	4	5	4	3	5	8	5	3	5	46
Manoeuvre	16	13	13	11	14	13	9	7	9	9	114
Collision avec le relief	3	2	8	7	5	5	4	3	3	6	46
Perte de maîtrise	5	3	3	5	0	7	2	3	2	2	32
Collision avec un objet	2	1	4	0	7	1	2	2	4	2	25
Événement lié à l'exploitation	4	3	4	1	4	4	1	1	1	2	25
Perte de puissance	5	6	3	1	0	2	2	2	2	0	23
Autres événements	9	6	5	4	8	7	5	5	4	1	54
Approche	10	7	2	6	2	4	3	5	4	6	49
Collision avec le relief	1	0	2	2	1	1	2	3	4	1	17
Perte de puissance	4	1	0	2	1	1	0	1	0	0	10
Perte de maîtrise	2	3	1	2	0	0	0	0	1	1	10
Collision avec un objet	1	2	0	0	0	0	0	1	0	2	6
Autres événements	6	6	1	2	1	2	2	3	3	3	29
Atterrissage	31	24	15	19	21	16	17	15	15	7	180
Atterrissage brutal	8	8	3	2	9	5	6	2	4	4	51
Collision avec le relief	14	6	0	5	3	1	5	5	4	2	45
Perte de maîtrise	3	4	6	5	4	2	6	2	1	1	34
Collision avec un objet	4	3	3	4	5	4	3	4	4	0	34
Autres événements	14	15	8	8	7	9	4	9	7	2	83
Suivant l'impact	5	5	4	9	4	4	3	4	4	4	46
Incendie / Explosion / Fumée	0	3	2	7	3	3	2	3	1	2	26
Autres événements	5	2	2	2	1	1	1	1	3	2	20

Data extracted February 15, 2012.

Les accidents sont signalés conformément à la réglementation du BST sur la déclaration obligatoire d'événements.

Les totaux n'égalent pas la somme de leurs parties. Par exemple, dans la phase « Décollage », si un événement inclut une « Perte de maîtrise » et une « Perte de puissance » l'événement est comptabilisé dans les 2 parties, mais une seule fois dans le total.

## ANNEXE B - DÉFINITIONS

Les définitions suivantes s'appliquent aux événements aéronautiques qui doivent être signalés en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* et du Règlement sur le BST.

#### Événement aéronautique

- a) Tout accident ou incident lié à l'utilisation d'un aéronef;
- b) Toute situation ou condition dont le Bureau a des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait, à défaut de mesures correctives, provoquer un accident ou un incident décrit au point a) ci-dessus.

#### Accident aéronautique devant être signalé

Accident résultant directement de l'utilisation d'un aéronef au cours duquel, selon le cas :

- a) une personne subit une blessure grave ou décède du fait d'être :
  - i) soit à bord de l'aéronef;
  - ii) soit en contact avec un élément de l'aéronef ou de son contenu;
  - iii) soit exposée directement au souffle d'un réacteur ou d'un rotor d'hélicoptère;
- l'aéronef subit des dommages qui altèrent sa résistance structurale, ses performances ou ses caractéristiques de vol et qui nécessitent des réparations importantes ou le remplacement des éléments touchés;
- c) l'aéronef est porté disparu ou est inaccessible.

#### Incident aéronautique devant être signalé

Incident résultant directement de l'utilisation d'un avion d'une masse maximale homologuée au décollage (MMHD) de plus de 5 700 kg, ou de l'utilisation d'un giravion d'une MMHD de plus de 2 250 kg, au cours duquel, selon le cas :

- a) un moteur tombe en panne ou est coupé par mesure de précaution;
- b) une défaillance se produit dans la boîte de transmission;
- c) de la fumée ou un incendie se produit;
- d) des difficultés de pilotage surviennent en raison d'une défaillance de l'équipement de l'aéronef, d'un phénomène météorologique, d'une turbulence de sillage, de vibrations non maîtrisées ou du dépassement du domaine de vol de l'aéronef;
- e) l'aéronef dévie de l'aire d'atterrissage ou de décollage prévue, se pose alors qu'un ou plusieurs éléments de son train d'atterrissage sont rentrés, ou laisse traîner au sol l'extrémité d'une aile, un fuseau moteur ou quelque autre partie de l'aéronef;
- f) tout membre d'équipage dont les fonctions sont directement liées à la sécurité d'utilisation de l'aéronef subit une incapacité physique qui le rend inapte à exercer ses fonctions et compromet la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement;
- g) il se produit une dépressurisation nécessitant une descente d'urgence;
- h) il se produit un manque de carburant nécessitant un déroutement ou la priorité d'approche et d'atterrissage au point de destination de l'aéronef;

- i) l'avion est ravitaillé en carburant inadéquat ou contaminé;
- i) il survient une collision, un risque de collision ou une perte d'espacement;
- k) un membre d'équipage déclare un cas d'urgence ou signale une situation urgente devant être traitée en priorité par une unité du contrôle de la circulation aérienne ou nécessitant la mise en alerte des Services d'intervention d'urgence;
- une charge transportée à l'élingue est larguée de l'aéronef de façon imprévue ou par mesure de précaution ou d'urgence;
- m) des marchandises dangereuses se répandent à bord de l'aéronef ou s'en échappent.

#### Blessure grave

Toute blessure que subit une personne au cours d'un accident et qui, selon le cas :

- a) nécessite l'hospitalisation pendant plus de 48 heures, cette hospitalisation commençant dans les sept jours qui suivent la date à laquelle les blessures ont été subies;
- b) se traduit par la fracture d'un os (exception faite des fractures simples des doigts, des orteils ou du nez);
- se traduit par des déchirures qui sont la cause de graves hémorragies ou de lésions d'un nerf, d'un muscle ou d'un tendon;
- d) se traduit par la lésion d'un organe interne;
- e) se traduit par des brûlures du deuxième ou du troisième degré ou par des brûlures affectant plus de 5 % de la surface du corps;
- f) résulte de l'exposition vérifiée à des matières infectieuses ou à un rayonnement pernicieux.

#### Événement lié aux services ATS

Tout événement lié aux services fournis par le contrôle de la circulation aérienne, ce qui comprend sans toutefois s'y limiter, le défaut ou l'impossibilité de fournir certains services, ou de s'occuper d'une situation d'urgence ou d'une perte d'espacement en vol.

#### Proximité d'aéronefs

Toute situation où, de l'avis du pilote ou du personnel des services de contrôle de la circulation aérienne, la distance entre les aéronefs ainsi que leur position et leur vitesse étaient telles que la sécurité des aéronefs en cause peut avoir été compromise.

#### Exploitants commerciaux

Les transporteurs qui assurent le transport de personnes ou de marchandises « contre rémunération » ou qui effectuent des opérations particulières comme la photographie aérienne, l'entraînement en vol ou la pulvérisation agricole.

#### Avion de ligne

Avion utilisé par un exploitant aérien canadien, dans le cadre d'un service de transport aérien ou d'un travail aérien comportant des excursions aériennes, et dont la MMHD est supérieure à 8618 kg (19 000 livres) ou pour lequel un certificat de type canadien a été délivré autorisant le transport de 20 passagers ou plus.

#### Avion de transport régional

Avion utilisé par un exploitant aérien canadien, dans le cadre d'un service de transport aérien ou d'un travail aérien comportant des excursions aériennes, et répondant à l'un des critères suivants :

- a) un aéronef multimoteur dont la MMHD ne dépasse pas 8618 kg (19 000 livres) et dont la configuration prévoit de 10 à 19 sièges sans compter les sièges pilotes;
- b) un avion à turboréacteurs dont la masse maximale sans carburant ne dépasse pas 22 680 kg (50 000 livres) et pour lequel un certificat de type canadien a été délivré autorisant le transport d'au plus 19 passagers.

#### Aéronef en travail aérien

Avion ou hélicoptère exploité à titre commercial dans le cadre d'un travail aérien répondant à l'un des critères suivants :

- a) pour le transport de personnes autres que des membres d'équipage de conduite;
- b) pour le transport de charges externes pour hélicoptère;
- c) pour le remorquage d'objets;
- d) pour l'épandage de produits.

#### Taxi aérien

Un aéronef exploité à titre commercial dans le cadre d'un service de transport aérien ou d'un travail aérien comportant des excursions aériennes et qui est :

- a) soit un aéronef monomoteur;
- b) soit un aéronef multimoteur, autre qu'un avion à turboréacteurs, dont la MMHD ne dépasse pas 8618 kg (19 000 livres) et dont la configuration prévoit au plus neuf sièges, sans compter les sièges pilotes;
- c) soit un aéronef dont l'utilisation est autorisée par le ministre des Transports sous le régime de la section 1 de la sous-partie 3 de la partie VII du *Règlement de l'aviation canadien* (RAC).

#### Exploitants gouvernementaux (État)

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces.

#### Aviation d'affaires

Les entreprises qui volent pour des raisons d'affaires.

#### Exploitants privés

Les personnes qui volent pour le plaisir, y compris dans le cas des vols où il n'est pas possible de transporter des passagers ou une cargaison « contre rémunération ».